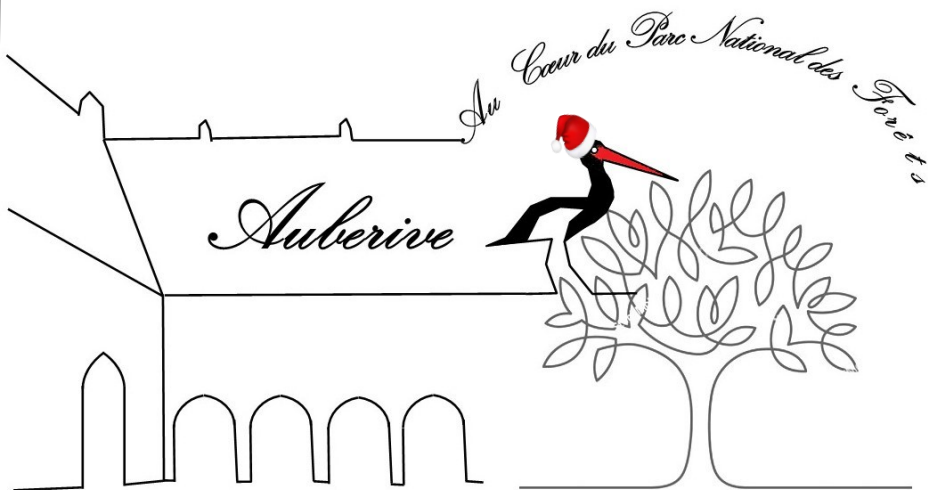


# L'écho de Divona


Bulletin municipal d'Auberive  
n°2

Décembre 2020



## Édito

Par Jean-Claude Volot



Nous vivons une drôle d'époque, une période anxiogène que la plupart d'entre nous n'avons jamais connu, enfants d'une société en paix... Mais nous, l'équipe municipale, nous en moquons ; nous continuons à prendre plaisir à administrer notre jolie commune. Oh ! il faut bien râler un peu pour que les mesures sanitaires soient respectées ; les réfractaires habituels se prennent pour les Robins des bois d'Auberive contre l'ordre établi. Cependant à cette heure, pas de dégâts majeurs, d'auberivois décédés de cette cochonnerie de COVID... Énormément de malades cependant! Notre médecin et nos courageuses infirmières sont en première ligne et se battent ardemment. Pour elles, pour nous, soyons précautionneux et remercions les pour leur dévouement.

Les fêtes de fin d'année vont être pour tous plus resserrées autour du noyau familial. Profitons-en pour dire à nos proches à quel point ils nous sont chers ... la vie trépidante habituelle nous fait souvent oublier d'exprimer notre affection aux nôtres.

Notre équipe a entrepris de décorer le village avec les moyens dont nous disposons, le bois étant notre matière première préférée..... Ne sommes-nous pas porte d'entrée du Parc National des forêts ?! Chaque année, nous ferons plus et nous espérons ainsi vous donner l'envie de participer tous.

Nous voulons également vous répéter que nous sommes là pour vous aider dans toutes vos démarches administratives. Respecter règles, lois et principes simplifient la vie de tout le monde et évitent les conflits. Nous comptons sur vous car nous souhaitons un village harmonieux.

Mes chers concitoyens, toute l'équipe municipale et votre maire vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2021... Une année de renouveau que nous pourrions fêter en ressuscitant une belle tradition auberivoise en



### NOËL À AUBERIVE DÉCORONS NOS MAISONS!

**Jeu pour les habitants d'Auberive**

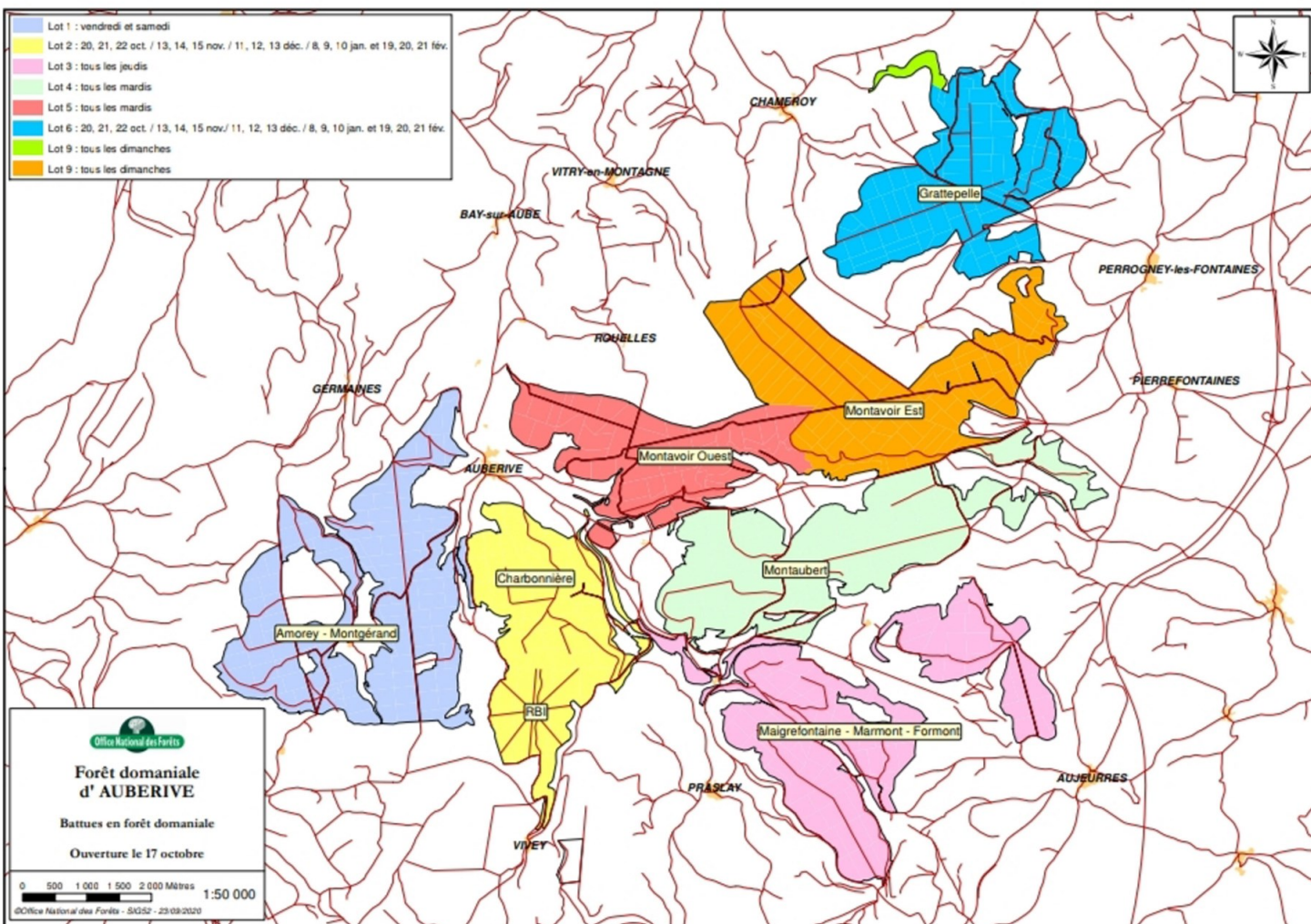
En ces temps moroses et incertains, nous n'aurons peut-être pas la possibilité de nous réunir pour le traditionnel pot offert par la commune lors de la mise en place du sapin.






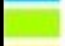

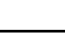
Alors les membres du conseil municipal vous proposent un petit concours informel pour le plaisir des yeux : décorons nos maisons! Le choix des décorations est libre, mais puisque nous sommes confinés, pourquoi ne pas fabriquer des décorations maison sur le thème nature et récupération ?

Les 3 plus jolies maisons seront récompensées par 1 panier gourmand de produits Made in Pays de Langres!

À vos bricolages!

# Zones chassées autour d'Auberive sur les forêts domaniales : Pour vous promener en toute sérénité



-  Lot 1 : vendredi et samedi
-  Lot 2 : 20, 21, 22 oct. / 13,14,15 nov. / 11, 12, 13 déc. / 8, 9, 10 jan. / 19, 20, 21 fév.
-  Lot 3 : tous les jeudis
-  Lot 4 : tous les mardis
-  Lot 5 : tous les mardis
-  Lot 6 : 20, 21, 22 oct. / 13,14,15 nov. / 11, 12, 13 déc. / 8, 9, 10 jan. / 19, 20, 21 fév
-  Lot 9 : tous les dimanches
-  Lot 9 : tous les dimanches

## Informations pratiques de la mairie :

**Le secrétariat de la mairie sera fermé pendant les congés de fin d'année.**

### Horaires d'ouvertures de la mairie :

En raison de la crise sanitaire, la secrétaire de mairie est en télétravail les lundis et jeudis. Vous pouvez cependant la joindre sur l'email de la commune.

Le vendredi, le secrétariat est ouvert de 9h à 16h

sans interruption.

**mail :** [mairie.auberive@wanadoo.fr](mailto:mairie.auberive@wanadoo.fr)

**Tel :** 03.25.84.21.13

### Permanence du maire :

Vendredi matin : 9h - 12h

Salle sous mairie

# Parlons un peu de l'eau potable à Auberive

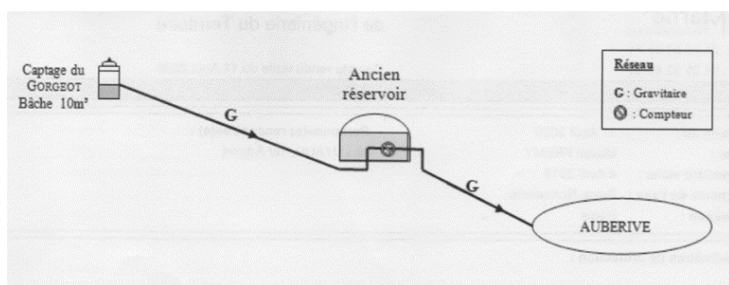
par Dominique Lutaud

Le 14 Aout 1877, l'état concédait à la commune d'Auberive et pour 9 ans, la jouissance de 2 sources de la forêt domaniale moyennant une redevance annuelle de 1Franc. Il n'y avait à l'époque aucune conduite pour emmener cette eau de la forêt jusqu'aux fontaines du village. Neuf ans plus tard le 10 Avril 1886, faisant suite à la demande de renouvellement de la concession, les domaines accordaient à Auberive, et pour 5F., le droit provisoire de placer une conduite pour apporter cette eau jusqu'au village. Il fallut attendre encore beaucoup d'années pour que le modernisme aidant, l'eau arrive finalement dans chaque foyer. Depuis ce temps nous pouvons boire de l'eau de source à volonté ! (On peut y rajouter de l'anis ...)

Quelle bonne idée d'aller capter cette source à plus de 2.3 km du village pour offrir aux habitants une eau fraîche, de très bonne qualité qui provient directement de la source du Gorgeot et qui coule en abondance même en été ! Depuis ce temps nous profitons de cette richesse, de ce TRESOR, sans même souvent nous en apercevoir ...

La nature nous gâte chaque jour, en sommes-nous vraiment conscients ?

Cette source nous alimente sans stockage intermédiaire, sans château d'eau, ce qui nous autorise à ne pas la Chlorer !



Pour la petite histoire, quand je suis arrivé à Auberive je ne savais rien de tout ça et comme j'habitais près de la fontaine du village j'allais y remplir ma bouteille le matin pour profiter d'une eau sans chlore ... jusqu'à ce qu'un jour une habitante (merci Chantale !) m'a demandé pourquoi je faisais ça

car l'eau de mon évier était la même !!! je dois dire qu'elle a mis fin à toute cette poésie du geste matinal mais m'a évité de me balader en peignoir et de faire mourir de rire le reste du village !

À présent quelques chiffres :

La source du Gorgeot nous alimente donc en direct avec un débit, que nous avons mesuré cet été, de 10 m<sup>3</sup>/h soit 240 m<sup>3</sup> par jour.

Nous consommons en moyenne 110 m<sup>3</sup>/jour ce qui nous laisse une marge, si nous n'avons pas de grosse fuite sur la ligne..., pour faire face à une augmentation de population ou d'activité.

Cette consommation est cependant très importante si nous considérons la moyenne nationale qui se situe à 50m<sup>3</sup> par an et par habitant alors que nous en consommons 211m<sup>3</sup> (je compte 193 habitants en moyenne) soit plus de 4 fois la moyenne nationale !

Rigolons un peu :

Si on devait aller chercher notre eau au puit comme on le faisait autrefois, compte tenu de notre conso actuelle il faudrait y aller 40 fois/jour pour puiser notre besoin quotidien par personne! Ainsi pour une famille de 5 personnes et à raison de 5 min pour puiser et apporter l'eau au foyer, il faudrait y passer 16h/jour !

Cette surconsommation s'explique par le fait que nous n'avons pas de compteur, que nous payons un forfait et que finalement nous ne faisons absolument pas attention à ce que nous consommons !

Certains diront oui mais la fontaine coule en permanence ? mais elle ne représente que 3 à 5 m<sup>3</sup>/jour (selon le réglage) elle n'est donc pas à considérer pour expliquer cette surconsommation et même elle est bénéfique pour l'Aube... mais ça, ce sera le sujet du prochain « édito de Divona » où l'on parlera de l'eau que nous rejetons et là l'histoire n'est pas aussi charmante ...

## Information SMICTOM : Tarification et levée des poubelles

Le SMICTOM SUD 52 a commencé la période blanche liée au projet de tarification incitative le 1er septembre 2020. Elle d'achèvera début septembre 2021 (semaine 35).

Pour rappel, les résidences principales et les professionnels bénéficient de 26 levées par an (soit une semaine sur deux) et les résidences secondaires de 10 levées.

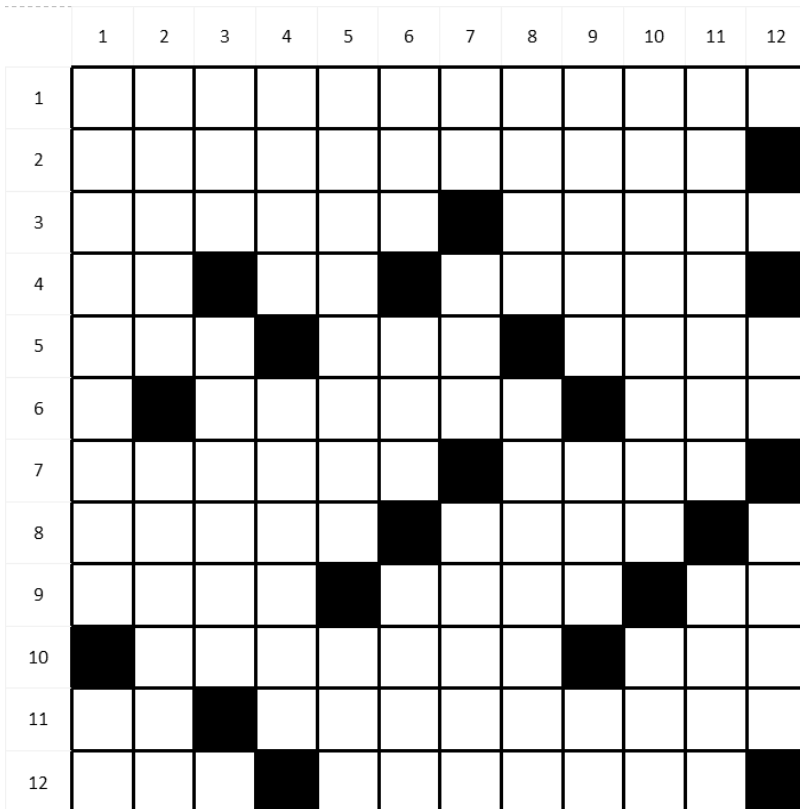
Au-delà, chaque collecte du bac homologué sera comptabilisée en levée supplémentaire. Le poids des poubelles n'est pas pris en compte pour la facturation.

Vous recevrez à son terme une simulation de facture correspondant à votre production de déchets résiduels durant cette période.

Cette période blanche permettra également d'ajuster la grille tarifaire qui sera communiquée au troisième trimestre 2021.

L'application de la tarification incitative devrait alors débiter le 1er janvier 2022.

# Les mots croisés du Marquis :



La solution dans le prochain numéro



## Verticalement :

1. Parfois de dégels. Pronom.
2. Mouvements. Bouts d'intestin.
3. Enlève. Tache ronde.
4. Légère embarcation. Macaque.
5. Les péniches le sont. Possessif.
6. Plante fétide. Morceau d'étoffe. Cornet Blanc.
7. Préfixe. Béquille. Fragment.
8. Finie. Peut être intestinal.
9. En vallée d'Aure. La sortie des ouailles. Coulée de lave.
10. Équipée au travail. Dans les Grisons.
11. Peuvent être du sort. Intenta.
12. Qualité. Fils d'Anchise.

## Horizontalement :

1. Se livrer à des pensées sombres (3 mots).
2. Il a remplacé la marmite.
3. Vraie. Epée droite.
4. Charentaise. Commune. Plaisir de nouveau né.
5. Norme. Voile. Prophète.
6. Réalisant. Bandes à mur.
7. Ville de Suisse. Pianiste célèbre allemand.
8. Pronom personnel. Parfois en croûte.
9. Solubles dans l'eau. Le premier. Dans.
10. Actions humaines. Sanctuaires.
11. Dans. Préoccupante.
12. Pour le nirvana. Compositeur de la « Moldau ».

# Les Manalas de Régine B. ( le manala est une brioche en forme de bonhomme, préparée par les boulangers de tradition germanique pour la Saint-Nicolas, ainsi que par des familles alsaciennes, lorraines... )

Four : 180°

Cuisson : 20- 25 mn

## Les ingrédients

500 gr de farine

1 cube de levure boulangère

1 verre de lait tiède

125 gr de beurre

150 gr de sucre semoule

2 œufs entiers

1 pincée de sel

## La recette

Procéder comme pour une brioche :

Peser les ingrédients à température ambiante.

Chauffer légèrement le lait, y ajouter le beurre fondu et le sucre



(il faut que se soit tiède PAS CHAUD ☺).

Mélanger la farine et la levure boulangère avec un robot ou à la main c'est un peu plus long !

Puis y rajouter la préparation précédente (lait-beurre-sucre)

Et les 2 œufs entiers

Travailler la pâte 10 minutes au robot vitesse 1 et 5 minutes vitesse 2. Rassembler le tout jusqu'à obtenir une pâte lisse 5 minutes vitesse 1.

Couvrir, puis laisser lever 3 h .

C'est tout ! C'est parti pour la fabrication des manalas ! Pépites de chocolats raisins secs..

L'écho de Divona est mis en page et imprimé par l'équipe municipale.

C'est aussi un bulletin participatif : une recette sympa, un mots-croisés à proposer, un conseil jardinage, un peu d'histoire du village... n'hésitez pas à partager! Envoyez vos contributions à [lechodedivona@gmail.com](mailto:lechodedivona@gmail.com) ou directement à Alexia Volot.